



## Directives pour envoyer votre procuration

### Remplir le formulaire de procuration :

La procuration doit être signée et datée par l'actionnaire ou son fondé de pouvoir autorisé par écrit. Si la procuration n'est pas datée, elle sera réputée porter la date à laquelle elle a été postée à l'actionnaire.

La procuration doit être reçue par notre agent de transfert, CIBC Mellon, ou des instructions doivent lui parvenir par téléphone ou Internet, au plus tard à 17 h (HAE) le lundi 30 avril 2012.

Si vous souhaitez modifier ou révoquer votre procuration ou instructions de vote, la circulaire de sollicitation de procurations précise comment procéder.

### Options pour soumettre le formulaire rempli :



**(a) Par la poste :** Remplir et envoyer la présente procuration dans l'enveloppe ci-jointe ou à CIBC Mellon Trust Company, c/o Canadian Stock Transfer Company Inc., Proxy Department, P.O. Box 721, Agincourt, Ontario, M1S 0A1.



**(b) Par télécopieur :** Remplir et envoyer la présente procuration par télécopieur au 1 866 781-3111 (sans frais) ou au (416) 368-2502 (dans la région de l'indicatif régional 416).

### Options de vote supplémentaires :



**(c) Par téléphone :** Avec un téléphone à clavier, composer le numéro sans frais **1 866 240-5318** et suivre les directives du service de messagerie vocale pour voter. Veuillez vous reporter au présent formulaire de procuration et au numéro de contrôle figurant ci-dessous à la suite des présentes directives. Les instructions sont disponibles en anglais et en français.



**(d) Par Internet :** Se rendre sur le site Web **[www.proxypush.ca/imo](http://www.proxypush.ca/imo)** et suivre les directives. Veuillez vous reporter au numéro de contrôle figurant ci-dessous. Les instructions sont disponibles en anglais et en français.

**Votre numéro de contrôle est →**